

Marché de Noël de Saint-Constant 2017 – MODALITÉS

La Ville de Saint-Constant présentera la deuxième édition de son Marché de Noël victorien du 8 au 10 décembre 2017 à Exporail, le Musée ferroviaire canadien. Venez vivre la frénésie de Noël dans une ambiance de halle ferroviaire de l'époque victorienne !

Vous souhaitez participer au Marché de Noël ? Hâtez-vous, car les places sont limitées et la première édition s'est rapidement avérée complète.

HORAIRE DU MARCHÉ (totalisant 17 heures d'opération)

Le vendredi 8 décembre, de 10 h à 16 h – période de montage

Le vendredi 8 décembre, de 16 h à 21 h – marché

Le samedi 9 décembre, de 10 h à 17 h – marché

Le dimanche 10 décembre, de 10 h à 15 h – marché

Le dimanche 10 décembre, de 15 h à 20 h – période de démontage

FRAIS DE LOCATION

Le tarif est de 170 \$ + tx pour 17 heures d'opération. Il est établi en fonction de la superficie moyenne des espaces disponibles (environ 42 pieds carrés). Si vous le désirez, il est possible de doubler votre superficie moyennant un tarif de 300 \$ + tx. Des frais supplémentaires de 80 \$+ tx seront applicables pour les producteurs agroalimentaires. La totalité des frais de location doit être acquittée avant le 6 octobre 2017.

Seules les réservations pour toute la durée de l'événement sont acceptées.

Le contrat de location limitera la vente de produits à ceux approuvés par le comité de sélection.

Aucun frais d'abonnement n'est requis pour la participation au Marché de Noël de Saint-Constant.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Les artisans et producteurs qui souhaitent participer à l'édition 2017 du Marché de Noël de Saint-Constant doivent :

A. Remplir le FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

B. Fournir un DOSSIER DE PRÉSENTATION (8-1/2 x 11po, avec photos en couleur) comprenant :

1. Une présentation sommaire de l'artisan ou de l'entreprise (1 paragraphe)
2. Une présentation sommaire de la production (1 paragraphe)
3. Une liste des produits proposés lors du Marché de Noël de Saint-Constant avec entre trois et cinq photos des produits (photos en couleur)
4. Liste des participations antérieures à des marchés artisans ou de Noël avec entre une et trois photos des kiosques (photos en couleur)

5. Spécification de vos besoins en termes d'électricité et de panneau de masonite (pour accrochage)

C. Envoyer votre *Formulaire de demande de réservation* et votre *Dossier de présentation* à :

Service des loisirs

Ville de Saint-Constant
160 Boulevard Monchamp
Saint-Constant QC J5A 2K8

ou par courriel à l'adresse : loisirs@saint-constant.ca

CRITÈRES DE SÉLECTION

Un comité de sélection procédera à l'analyse des demandes selon une grille de critères précis. Dans sa sélection d'exposants, le comité tiendra compte de :

- S'assurer d'une diversification des produits. Lors de l'octroi de places, un équilibre sera maintenu entre les différents secteurs de produits (ex. vins & boissons, chocolats fins, bijoux, etc.).
- L'originalité, la créativité, l'innovation et la qualité de la production.

Nous ne nous engageons pas à assurer l'exclusivité d'un artisan-producteur, mais à assurer une diversité et une qualité de produits.

Dans le cas où un artisan-producteur n'est pas sélectionné, un avis écrit lui sera transmis.

CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Dans le cas où un artisan-producteur est sélectionné, une confirmation de sa participation ainsi qu'une copie du contrat de location lui seront envoyées. Le contrat signé doit être retourné dans les jours suivant sa réception, avec un chèque au montant du tarif de location applicable. Ce paiement est non remboursable pour toute annulation de la part de l'exposant après le 6 octobre 2017.

Le chèque doit être fait à l'ordre de :

Ville de Saint-Constant
160 boulevard Monchamp
Saint-Constant QC J5A 2K8

L'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Nous nous gardons un droit de regard sur la répartition des exposants en fonction des contraintes techniques possibles et d'une répartition équitable des différentes catégories de produits.

REMBOURSEMENT

Les frais de location ne sont pas remboursables pour toute annulation de la part de l'exposant après le 6 octobre 2017.

Pour les annulations effectuées par l'exposant avant le 6 octobre, le Service des loisirs conservera des frais administratifs de 15 \$.

Dans le cas d'une annulation de l'événement, la Ville s'engage à rembourser la totalité des paiements.

Pour toute information, contacter le Service des loisirs, au (450) 638-2010 poste 7200, ou écrire à : loisirs@saint-constant.ca